



POUR ÊTRE RECONNU ET AGIR AVEC LA CFDT !

ÉLECTIONS
2018

CAPA DES CPE DU LIMOUSIN



Vous êtes CPE ?

Ce que le Sgen-CFDT a obtenu pour vous lors du mandat précédent :

- En 2015, une **nouvelle circulaire de missions** (demandée depuis 1996), qui acte la reconnaissance des CPE comme **membres de l'équipe pédagogique** et non comme membres de l'équipe de direction.
- **Une augmentation de notre rémunération :** revalorisation de l'indemnité forfaitaire CPE en l'alignant sur la part fixe de l'ISOE et droit de percevoir des IMP.
- Le **Pass Education pour les CPE et les AED** (notre courrier du 26/05/2016).

Le Sgen-CFDT revendique pour les CPE :

- **La reconnaissance par les chefs d'établissement de notre qualité de chef-fe de service** et notamment l'obligation d'être associé-e au recrutement des personnels de vie scolaire.
- La possibilité de siéger au conseil d'administration **en tant qu'élu-e des personnels** et non en tant que membre de droit.
- L'obtention de l'équivalent de la **part variable de l'ISOE pour reconnaître des fonctions spécifiques** (exercice dans un établissement sans Adjoint,...).
- Généralisation à l'ensemble des ESPE (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation) **de la présentation des missions des CPE aux enseignant-es** pour partager un réel projet éducatif.

